

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

ILE DE FRANCE

Bulletin Technique n° 29 du 5 septembre 2006 - 2 pages

Colza

STADES : cotylédons pour la majorité des parcelles à 3-4 feuilles pour les semis du 10 août.

Ravageurs

Dans les cuvettes, on piège des tenthrèdes, mais en nombre assez limité. Quelques chenilles peuvent s'observer sur des repousses.

Des piqûres d'altises sont surtout visibles dans le sud Seine et Marne et dans l'Essonne.

Outre les limaces à gérer au cas par cas selon présence, il convient de surveiller les bordures des parcelles proches de repousses de colza, vis-à-vis des piqûres d'altises (seuil : 30% cotylédons avec piqûres), et des chenilles de tenthrèdes.

Betteraves

Maladies

La cercosporiose, la rouille et l'oïdium continuent d'évoluer dans les témoins non traités. Dans les parcelles protégées il y a plus de 3 semaines, on note une recrudescence de la cercosporiose voire de la rouille.

Une ré-intervention est encore possible rapidement pour les situations d'arrachage tardif (après le 20/10).

Ravageurs

Les symptômes de la nouvelle génération de **pégomyies** sont surtout visibles dans certaines parcelles de l'Essonne et du sud Seine et Marne.

Acariens

Présence significative dans l'Essonne sur betteraves (secteur Méréville- Maisse par exemple) et sur maïs (ex Vert le grand).

Maïs

Chrysomèle

Pas de chrysomèle détectée dans la région. La surveillance se poursuit jusqu'à début octobre. En revanche, une chrysomèle a été piégée la semaine dernière dans le Bas Rhin.

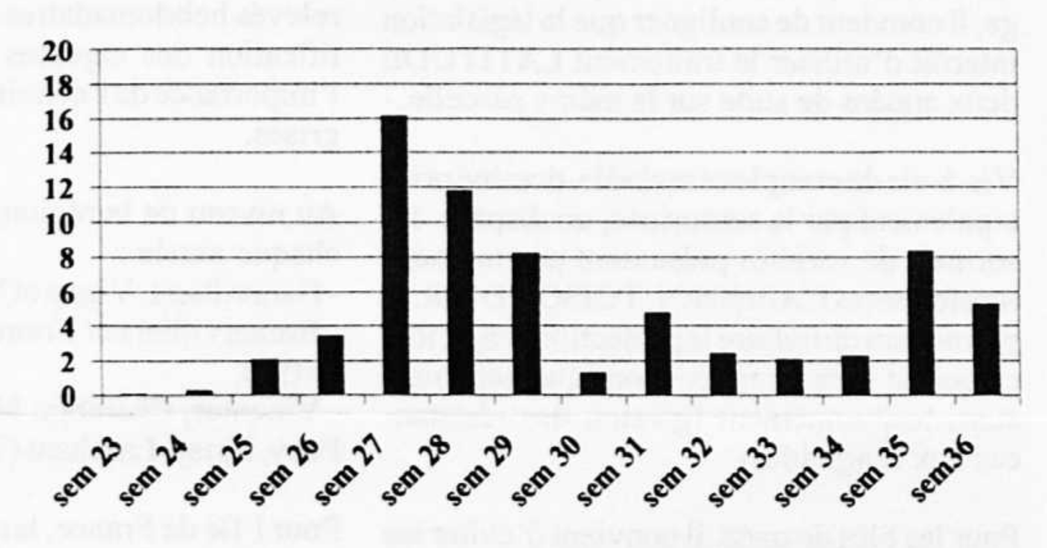
Pyrale

Légère diminution des captures par rapport à la semaine précédente (voir graphique). Les niveaux d'attaque (plantes avec galeries) atteignent jusqu'à 50-60%.

Comme chaque année, nous recherchons des parcelles non traitées contre la pyrale (trichogrammes ou chimique) afin de mesurer le niveau d'infestation larvaire. Vous pouvez faxer un plan d'accès à votre parcelle au 01-41-73-48-48 à l'attention de B. HUGUET. Merci d'indiquer vos coordonnées afin que l'on vous transmette les résultats.

Captures moyennes de pyrale

réseau SPV – FREDON



Maladies

La rouille a évolué fortement dans certaines parcelles du centre Seine et Marne (Pécy-77). Elle fait également son apparition dans le nord Seine et Marne (Vinantes, Varreddes) et les Yvelines (Saulx marchais).

Blé

Conseils d'avant campagne

Rappel de quelques conseils agronomiques utiles avant les semis :

Désherbage

Dans les parcelles fortement infestées de ray-grass, il est

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : B. FERREIRA

Publication périodique
C.P.P.A.P
n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2006:
77 euros (papier)
72 euros (fax)
66 euros (mail)

préférable d' utiliser une variété de blé tolérante au chlortoluron pour avoir une solution supplémentaire de désherbage (ex chlortoluron associé à du DEFI puis sulfonylurée). L'introduction d'une culture de printemps dans des rotations exclusivement de cultures d'hiver (colza-céréales) permet aussi de réduire les infestations.

Comme notre enquête désherbage le montre chaque année, les semis très précoces favorisent des infestations importantes de vulpins. La campagne 05/06 fut un peu particulière avec des conditions automnales sèches qui ont limité le salissement précoce des parcelles. Retarder le semis de 10-15 jours dans des parcelles connues pour leur forte infestation, peut permettre de mieux assurer la réussite du désherbage.

Dans les situations très infestées, où les programmes herbicides n'amènent pas toute l'efficacité souhaitée, le recours au labour apporte des solutions.

Maladies

Les semis très précoces exposent plus la culture aux maladies (piétin verse, septoriose..) mais celà est surtout vrai lorsque l'automne est favorable aux maladies.

En matière de blé sur blé, le choix d'une variété tolérante au piétin verse (type PR22R28) permet de s'affranchir des incertitudes de la lutte chimique. En tout cas, il convient d'éviter dans ces situations, les variétés les plus sensibles (ex TOISON D'OR, APACHE....). Dans le cas du piétin échaudage, il convient de souligner que la législation interdit d'utiliser le traitement LATITUDE deux années de suite sur la même parcelle.

Vis-à-vis du complexe maladie, dominé principalement par la septoriose, on dispose désormais de variétés présentant une moindre sensibilité (ex CAPHORN, TOISON D'OR...) permettant de réduire la protection fongicide, ce qui est intéressant économiquement mais aussi techniquement (gestion des résistances aux fongicides).

Pour les blés de maïs, il convient d'éviter les variétés les plus sensibles à la fusariose (ex ORVANTIS - TREMIE - SHANGO...).

En matière de travail du sol, le labour doit être mis en oeuvre dans les parcelles contaminées par l'ergot. Eviter les blés sur blés en non labour dans de telles situations.

Ravageurs

Les levées précoces présentent une plus longue période d'exposition aux vecteurs de viroses (pucerons, cicadelles).
La gestion des repousses est une phase importante de prévention des risques. La destruction précoce (chimique ou mécanique) des repousses à proximité des futures parcelles de blé permet de réduire les réservoirs potentiels de virus.

Mouche grise

Limiter le risque agronomique pour la prochaine campagne

Contre la mouche grise, aucun traitement de rattrapage n'est possible que ce soit sur blé d'hiver ou sur orge de printemps. La lutte qui repose principalement sur des mesures prophylactiques ou agronomiques peut être, dans la mesure où le risque annuel le justifie, complétée par le choix d'une protection insecticide de la semence adaptée. Or, ce choix doit être réfléchi dans de brefs délais pour les implantations des blés d'automne afin d'organiser les traitements ou les commandes de semences traitées.
Les dégâts de ce ravageur sont consécutifs aux attaques printanières des larves qui comme pour celles des mouches jaunes, doivent obligatoirement subir le froid hivernal pour éclore massivement dès le réchauffement du sol. Toutefois, les œufs sont déposés par les femelles de mouche grise lors de l'été précédent, dans les fissures du sol des parcelles de betteraves mais aussi de pommes de terre, ou de toutes autres cultures qui garantissent ombrage et fissuration superficielle du sol au mois de juillet et début août.
De l'estimation de l'importance du vol des adultes dans ces cultures dépend l'évaluation du risque pour les futures céréales.
La surveillance des vols, conduite en parallèle dans plusieurs régions au cours du mois de juillet (période de plus grande activité des femelles de mouches grises) est effectuée avec des cuvettes jaunes (du type de celles utilisées pour les insectes du colza). Les relevés hebdomadaires des pièges et l'identification des captures permet de mesurer l'importance de l'activité de vol des mouches grises.

Au niveau de la région, 11 sites sont suivis chaque année :
- Haravilliers, Vigny et Marly la ville (95),
- Boutervilliers et Courdimanche sur Essonne (91),
- Vinantes, Chambry, Maisoncelles en Brie, Pécy, Episy, Larchant (77).

Pour l'Ile de France, les niveaux de captures restent globalement assez stables depuis 4 ans, avec un pic d'activité lors des semaines 29 et 30. En revanche, une augmentation significative des captures a été relevée par nos collègues deChampagne- Ardenne ainsi que dans le Loiret.

Recommandations pour 2007

La priorité doit être attribuée à la mise en œuvre de mesures agronomiques pour lutter contre la mouche grise et ainsi garantir dans les parcelles, un peuplement céréalier satisfaisant au début du printemps prochain.

- Pour les semis de blé à l'automne ou d'orge au printemps qui ne présentent pas ou peu de risque d'attaque de mouche grise du fait d'un précédent défavorable à la ponte du ravageur, adapter la dose de semence à la précocité du semis, soigner les implantations et rappuyer correctement le sol pour favoriser une levée rapide des céréales.

- Pour les semis précoces de blés de betteraves, situés en zone de faible activité des mouches grises. Aucun traitement spécifique de la semence n'est vraiment nécessaire en complément du conseil précédent. Ne pas semer à plus de 2 cm de profondeur ou dans un sol jonché de débris de végétaux non décomposés.

- Pour les semis plus tardifs de blé sur précédent à risque, le choix d'un traitement de semences approprié doit être adapté suivant les secteurs et réservé en priorité pour les zones où l'observation du nombre des captures est supérieure à une femelle par jour en moyenne par site. Les zones de grande activité sont situées au nord de l'Aube, dans la Marne et la Somme et au nord du Loiret.

Nouveau virus

Nous avions fait état courant mai de jaunissement des dernières feuilles dans certaines parcelles de blé de la région. Le phénomène était relevé également en Haute Normandie, et quelques cas dans le Centre. Les analyses virologiques réalisées dans quelques situations montraient l'absence de virus de mosaïque (transmis par un champignon du sol), de JNO (transmise par les pucerons) ou de pieds chétifs (transmis par les cicadelles). Si l'hypothèse d'un phénomêne physiologique est envisagée (avec des variétés plus concernées que d'autres), une autre explication est possible. L'INRA a en effet mis en évidence dans des analyses, la présence du **virus de la mosaïque striée du blé** (wheat streak mosaic virus). Ce virus présent notamment aux USA, a déjà été détecté ponctuellement en France. Son vecteur est un acarien, l'acarien des courbures du blé, qui contamine les cultures au printemps ou à l'automne (relation possible avec l'automne chaud et sec del'an passé ?). A suivre.

Pois

Pensez à réaliser dès maintenant vos prélèvements de terre pour réaliser des tests aphanomycès si vous souhaitez avoir les résultats pour décider de l'implantation ou non d'une culture de pois.